

N°

ast

arci

207

1

TRAIT D'UNION

—

Bulletin de l'Association romande
des correctrices et correcteurs d'imprimerie
et de l'Association suisse des typographes

2016

- 1** ÉDITO
BILLET
DU PRÉSIDENT
- 3** IDIOME
L'ACADÉMIE
FRANÇAISE ET LA
« RÉFORME DE
L'ORTHOGRAPHE »
- 6** IDIOME
DEUXIÈME
DEGRÉ
- 8** IN LIBRO VERITAS
LE NOUVEAU
GUIDE SUSCITE
DES RÉACTIONS !
- 13** IN LIBRO VERITAS
LA BIBLE
DU TYPOGRAPHE
EST PARUE
- 16** IDIOME
DÉFENSE
DE LA LANGUE
FRANÇAISE
- 17** IDIOME
FRANGLAIS,
QUAND TU
NOUS TIENS !
- 19** IDIOME
DES YEUX
DE MERLAN FRIT
- 25** IDIOME
BÊTES
DE SOMME
- 28** ARCI
BILLET
DU TRÉSORIER
- 29** ARCI
LES COMPTES
- 30** ARCI
LES MEMBRES
DE A À Z
- 33** IDIOME
EXPRESSIONS
EXPLIQUÉES
- 34** ZEN
MOTS
CROISÉS
- 36** AGENDA
LA DICTÉE
QUI REND FOU

BILLET DU PRÉSIDENT

ÉDITO

Vingt-six ans. Il aura fallu vingt-six ans au Gouvernement français pour décider de prendre en compte la « réforme » du français votée par les membres présents de l'Académie française en 1990. À la rentrée scolaire 2016, les ouvrages de français auront donc été refondus et deviendront des hybrides permettant toutes les fantaisies. Cette décision a évidemment fait les choux gras de la presse, y compris romande, et j'ai dévoré l'édition du *Matin* du 5 février, où on nous annonçait tout de go le « décès » imminent de notre vieux compagnon, l'accent circonflexe. Mais on ne se débarrasse pas si facilement de l'histoire d'une langue, et Simon Koch, rédacteur en chef adjoint, relève à juste titre que toutes les embûches de l'orthographe française en sont avant tous les témoins, le circonflexe étant par exemple le vestige d'un s qui avait à une époque toute sa raison d'être. Les correcteurs et correctrices avaient jusqu'ici fait fi de la réforme de 1990, mais si les éditeurs français de manuels scolaires se mettent d'accord pour l'appliquer, je ne donne pas cher de notre métier. Heureusement, dans un premier temps, l'élève qui reste fidèle aux marques de l'histoire et écrit maîtresse au lieu de maitresse ne sera pas sanctionné. Mais jusqu'à quand ? (L'Académie française s'explique en page 3.)



Monica D'Andrea nous en dit plus dans son papier sur l'excellente compilation des fiches Défense du français sortie récemment, le *Petit lexique des belles erreurs de la langue française (et de Suisse romande)*. Étrange parenthèse qui insinue que le français de France n'est pas le même que le nôtre... Daniel Favre, vice-président de Défense du français et coordinateur de ce petit bouquin avec Jacques Donzel, pense que ce qui compte, « c'est que demeure une orthographe de base pour les jeunes qui sortent de l'école ».

Pour cet homme de radio, l'orthographe, ça semble un peu secondaire, sa marotte, c'est la chasse aux anglicismes, comme il l'explique au *Matin*. Quant à moi, je crains pour la santé mentale des profs de français et j'ai peur que se déclare une épidémie de suicides dans leurs rangs, quand ils ne pourront plus dire à leurs élèves s'il faut plutôt écrire oignon ou ognon. Non décidément, mot-dièse ou pas, je suis circonflexe. Comme Simon Koch, je pense que « c'est en corrigeant ses erreurs que l'on grandit, pas en décrétant que rien n'est faux ». Et je rejoins Hector Bianciotti, académicien français d'origine argentine, qui a écrit : « L'idée de réformer le français pour le rendre plus facile me paraît être une aberration d'êtres médiocres. »

Bref, voilà un débat passionnant qui nous permettra d'épicer l'assemblée générale de l'Archi, au mois de mai dans la campagne neuchâteloise.

Un de nos coreligionnaires, André Panchaud, ne sera certainement pas des nôtres : nous avons appris récemment qu'il avait subi un accident vasculaire cérébral le laissant paralysé partiellement. Aux dernières nouvelles, à part cette hémiplégie, il récupérait lentement, mais sûrement. André aurait pu nous en commenter deux ou trois, de ces fiches réunies dans le *Petit lexique...*, puisqu'il en est le dernier rédacteur en date. Bon rétablissement, André, je te souhaite de pouvoir écrire encore quelques bulletins *Défense du français* et des papiers dans ces colonnes. Nous les attendons de pied ferme.

Pas de nouvelles d'une hypothétique dictée du MDA, mais je vous tiens au courant.

Venez nombreux à l'AG, avec plein d'idées neuves. Et n'oubliez pas de payer vos cotisations. Je nous souhaite un grand beau temps, ce serait sympa de faire une assemblée en plein air...

Bon début de printemps à tous.

Olivier Bloesch, président

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

et la «réforme de l'orthographe»

IDIOME

L'Académie française tient tout d'abord à rappeler qu'elle n'est pas à l'origine de ce qui est désigné sous le nom de «réforme de l'orthographe», dont la presse se fait l'écho depuis quelques jours, et qui devrait être appliquée dans les programmes scolaires à compter de la prochaine rentrée.

Le texte auquel il est fait allusion émane du Conseil supérieur de la langue française : il a été publié dans les « Documents administratifs » du *Journal officiel* le 6 décembre 1990. Étant donné la mission de défense et d'illustration de la langue française assignée à l'Académie par son fondateur, il était naturel que Maurice Druon, secrétaire perpétuel à cette date, fût étroitement associé à la préparation de ce rapport. Alors qu'elle ne disposait pas encore du texte du rapport, l'Académie, dans sa séance du 3 mai 1990, a été informée des idées directrices du projet, dont elle a approuvé l'inspiration et le principe. Dès que le document leur a été communiqué, les membres de l'Académie se sont attachés, dans la séance du 10 janvier 1991, à étudier les dispositions prévues par le Conseil et ont ouvert un large débat sur cette question, où s'est exprimée une grande diversité d'opinion. Au terme de cet échange de vues, l'Académie a assorti son approbation d'une invitation à la mesure et à la prudence dans la mise en œuvre des mesures préconisées, mettant en garde contre toute imposition impérative des recommandations.

La Compagnie a rappelé à cette occasion son attachement au principe selon lequel doivent être exclues toute *réforme* et même toute simplification de l'orthographe. Ce principe est conforme à sa position constante : hostile à toute réforme visant à modifier autoritairement l'usage,

l'Académie n'a jamais été pour autant fermée à des ajustements appelés par les évolutions de la langue, et que les différentes éditions de son *Dictionnaire* se sont attachées à refléter.

C'est bien improprement que le terme de « réforme » est employé pour désigner les « rectifications » orthographiques proposées par le Conseil supérieur, qui ont été approuvées par l'Académie, et qu'elle a choisi de mentionner dans la neuvième édition de son *Dictionnaire*, en tenant compte pour chaque cas des évolutions réelles de l'usage. Il convient d'observer que ces ajustements ne concernent que quelque 2000 mots (soit 3 à 4 % du lexique français) – la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en cours de publication, comptera environ 59 000 entrées.

L'Académie a constaté que ces ajustements étaient conformes, dans leurs principes et dans leur effet, à ceux qu'elle a elle-même pratiqués à plusieurs reprises dans la troisième édition du *Dictionnaire* (1740), la sixième (1835), la septième (1878) et la huitième (1935). En effet, les rectifications proposées ne consistent en aucune manière à simplifier des graphies résultant d'une évolution étymologique ou phonétique, mais visent à mettre fin à une anomalie, à une incohérence, ou, simplement, à une hésitation, et ainsi à permettre l'application sans exceptions inutiles d'une règle simple, à souligner une tendance phonétique ou graphique constatée dans l'usage, ou encore à faciliter la création de mots nouveaux, notamment dans les domaines scientifique et technique, et, de manière générale, à rendre plus aisés l'apprentissage de l'orthographe et sa maîtrise.

Certaine que l'usage ne saurait être modifié par décret, l'Académie, opposée à toute prescription de caractère obligatoire en matière d'orthographe, a préféré, pour présenter ces modifications limitées et mesurées, suivre la voie de la *recommandation* : elle a approuvé la résolution selon laquelle, dans tous les cas, les deux graphies – la graphie actuelle et la graphie proposée par le Conseil supérieur –

devront être admises. L'Académie a donné son aval à ces recommandations, mais en demandant qu'elles soient soumises à l'épreuve du temps. Concernant la plupart des cas, elle s'en tient, dans la neuvième édition de son *Dictionnaire*, à présenter la graphie traditionnelle à l'entrée principale, tout en mentionnant la possibilité d'une graphie rectifiée.

Elle s'est proposé, selon une procédure qu'elle a déjà suivie à plusieurs reprises, de juger à terme des graphies que l'usage, législateur suprême, aura retenues et de confirmer ou infirmer les modifications recommandées.

*Déclaration de l'Académie française,
le 5 février 2016*

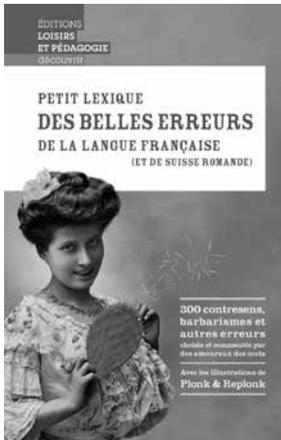


DEUXIÈME DEGRÉ

Quitte à se planter, autant le faire en beauté! Le «Petit lexique des belles erreurs de la langue française (et de Suisse romande)» en a sélectionné trois cents sympas – ou antipathiques – que nous souhaitons partager à l’heure des débats de la réforme orthographique de 1990, dont l’application est annoncée pour la rentrée prochaine en France.

Semer la zizanie dans les textes équivaldrait à faire pousser littéralement une langue (et non pas à la rendre confuse) qui fleurirait au gré des difficultés qu’ont les jeunes élèves francophones à retenir des règles plus logiques que simples. On se taperait un petit jeune au lieu d’un jeûne? Mais serait-on sûr de ce que l’on fait ou sûr que ça ne l’fait pas? Tout cela est à prendre au deuxième degré...

À en juger par les tendances qu’ont les adolescents à imiter, en look et en attitude plutôt qu’en genre et en nombre, certaines starlettes peu fiables de la télé réalité, des réseaux sociaux et d’autres phénomènes bien (mal) diffusés, le bon usage du français est le cadet de leurs soucis. Alors, devons-nous porter le deuil du «petit chapeau» qui remplace un «s» désuet et déjà réformé?



Le web s’est enflammé dernièrement à la manière des slogans relatifs au drame ayant atteint en janvier 2015 la liberté de la presse et s’est empressé de devenir «Circonflexe». Mais qui s’en soucie réellement?... Temps ke long compren se ke long ekri! Si le mot-dièse #jesuiscirconflexe s’est répandu comme une traînée de poudre sur le Net, c’est en raison d’un retour sur le tapis d’une réforme datant de 1990 concernant la simplification de l’orthographe française. Le choix d’écrire certains termes comme

« oignon » à la place d'« oignon » ou « nénufar » au lieu de « nénuphar » existe donc depuis longtemps, et personne ne crie au scandale, car personne ne l'applique. En revanche, nous pourrions tirer nos marrons du feu pour garder un œil (ou les deux) sur notre orthographe (et non pour nous distinguer de quelque chose), sous le prétexte que (et non pas au prétexte que) le métier de correcteur nous l'impose. Cependant, même là, la tâche est ardue, tant les détracteurs sont nombreux : clients obsédés par des capitales improbables, rédacteurs habitués à des bas de casse institutionnels ou encore diktats de la publicité...

Comme le souligne l'Association suisse des journalistes francophones dans l'ouvrage mentionné, sous l'entrée « Vitupérer contre » (confondu avec « invectiver contre ») tirée du bulletin de septembre 2001, « le bon usage a été si souvent transgressé, même par les plumes les plus estimables, que l'erreur peut servir d'alibi à l'ignorance. Mais cela n'autorise pas à estimer que l'exception doive devenir la règle. »

Alors, quelles armes sont à notre portée pour nous défendre des méprises de la langue ? Le travail achevé par L'ASJF regorge de perles répertoriées par des correcteurs-typographes (ndlr : †Claude Bodinier, président fondateur de l'Association suisse des journalistes de langue française, †René Belakovski et André Panchaud, arciens émérites) et illustrées par le regard ironique et absurde de Plonk & Replonk. Malheureux contresens, expressions dénaturées, anglicismes creux, délicieux helvétismes, pléonasmes agaçants, monstruosité orthographiques, incohérences grammaticales, termes mal compris, abominations technico-administratives, défauts de prononciation, clichés journalistiques et inepties de commentateurs sportifs, tels sont les chapitres du *Petit lexique...* qu'il sera sage de consulter avant toute tentative de rédaction !

Et pour garder le sens de l'humour, bescherelletamere.fr propose les aberrations les plus courantes pêchées dans les quotidiens, sur les affiches de supermarchés ou encore dans les émissions de télévision, le tout sur une plate-forme contemporaine qui remet les idées en place. À faire circuler sans modération !

Monica D'Andrea

Références :

Petit lexique des belles erreurs de la langue française (et de Suisse romande),

Éditions Loisirs et Pédagogie – découvrir, editionslep.ch, 2015

www.bescherelletamere.fr

Association suisse des journalistes francophones, www.francophonie.ch/

association-suisse-des-journalistes-francophones.php

LE NOUVEAU *GUIDE*

suscite des réactions!

« Moche et d'aucune utilité »... telle est l'appréciation sans appel qui m'est parvenue le 4 janvier dernier. Elle touche à une nouvelle règle du *Guide du typographe* et émane d'une gentille personne attachée à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Côté plus agréable, la remarque accompagnait des vœux me souhaitant « une excellente année 2016! ».

Cette critique (formulée sans détour, comme il sied chez les disciples de Gutenberg) émettait de surcroît le regret que, en l'occurrence, la commission d'élaboration dudit *Guide* se soit couchée devant « l'usage français »... La plupart des lecteurs auront sans doute deviné quel paragraphe de notre manuel était cloué au pilori!

Un rappel...

En la matière, pour bien comprendre le problème, il convient de se reporter à un ancien *Trait d'Union*. Dans un article intitulé « Le *Guide du typographe* va faire peau neuve », paru dans le numéro 202 (4/2014), nous avons mis en garde nos lecteurs, écrivant notamment ce qui suit : « Une modification plus importante est appelée à changer quelques habitudes bien ancrées. Certains se souviennent peut-être que, dans le numéro 193 du présent bulletin (automne 2012), sous le titre « Le débat est lancé ! », nous avons soulevé le problème de l'accentuation des majuscules. Après avoir défini la différence à faire entre majuscules et capitales, nous posions la question de l'accentuation des premières. Par tradition typographique, l'édition actuelle du *Guide* [celle de l'an deux mille] décrète la non-accentuation de la majuscule d'un mot composé en bas de casse (ex. : Emile). Tenant compte

des facilités offertes par l'informatique et de la pratique générale dans l'édition française, le nouveau *Guide* préconisera d'accentuer les majuscules dans tous les cas (Émile). Et les retombées dudit débat ? Mis à part de rares réactions orales (une seule étant franchement négative), aucune prise de position écrite n'est parvenue à la rédaction. Qui ne dit mot consent, dit la sagesse populaire ! » Il faut ajouter que l'éventualité d'un changement de ladite règle avait été énoncée auparavant et bien au-delà du cercle de nos lecteurs. L'information avait circulé, que ce soit lors des réunions de l'Archi et de l'AST, voire dans la *Revue suisse de l'imprimerie*... Pourquoi ceux qui, d'une façon enflammée, s'offusquent aujourd'hui n'ont-ils pas réagi dès l'abord ?

Un soutien intéressant

Il est paru dans le « Courrier des lecteurs » du *Quotidien jurassien* le 22 octobre 2015, soit peu après la parution du manuel rénové. Il est signé par M. Amalric Oriet, de Courroux, et vaut d'être reproduit : « Étonnamment, la nouvelle ne passera pas au TJ. Pourtant, la Suisse romande vit une petite révolution copernicienne en ce début d'automne 2015, avec la parution de la septième édition du *Guide du typographe (ex-romand)*. Après la rituelle entame sur la préparation de la copie, cette magnifique nouvelle version de ce grand classique parmi les *codes typo* ouvre son chapitre 2 par ces mots inédits : *La capitale est un enrichissement typographique alors que la majuscule est un signe linguistique ayant un rôle grammatical [...] Majuscules et capitales s'accentuent en toutes circonstances*. Jusqu'alors, la règle voulait que l'on accentue les mots en capitales (ÉTAT), mais non les seules majuscules (Etat). Cette tradition de plusieurs dizaines d'années, bien romande (bien idiote aussi), vient de rendre son dernier souffle. Ouf. Îlot insignifiant dans l'océan quasi infini de la communication écrite, ne manqueront pas de penser d'aucuns. Pourtant cette question ne relève pas de la simple coquetterie de quelque puriste acribique. Outre qu'en français l'accent a pleine valeur orthographique, aujourd'hui, tout milite en faveur de l'accentuation systématique : la

réversibilité des casses, la souplesse de la mise en forme, l'indexation, la recherche dans le texte, la correction automatique, etc. Ô bible des typographes romands! *Überlingen* et *Ürgüp* te soutiennent. Puisse-tu inspirer rapidement nos administrations et la quasi-totalité de nos quotidiens... »

Une précision

Après avoir, en préambule, remercié ce correspondant, le soussigné a tenu à apporter, le 29 octobre, dans la rubrique du même quotidien, une utile précision. La voici en substance: « En vérité, cette question [la non-accentuation des majuscules] s'était posée, de façon lancinante, il y a quinze années déjà, lors de la préparation de la précédente édition. Nous avons pris le parti de maintenir cette règle essentiellement par fidélité à l'histoire de l'écriture: la majuscule calligraphique n'a jamais été accentuée. Les raisons techniques qui rendaient l'accentuation parfois difficile avec la composition au plomb ayant été éliminées depuis belle lurette, il a paru logique à la commission d'élaboration de se mettre en conformité avec l'ensemble de l'édition francophone. C'est-à-dire d'accentuer dorénavant les majuscules (comme on le fait régulièrement pour les capitales). Même si cette décision crée quelques remous. En exemple, on citera la réaction d'un graphiste lausannois qui, de manière véhémement, trouve inélégant (voire inutile) l'accent ajouté sur une majuscule isolée, comme dans l'expression *À la Caquerelle!* bien connue des Jurassiens. »

Question d'habitude!

Au-delà de ce qui n'est pas « un point de détail » du nouveau *Guide* – les réactions enregistrées en témoignent – j'ajouterai que, préalablement consulté, Gaston Corthésy, féru d'édition, véritable conscience du *Guide* (coauteur de quatre éditions antérieures), ne m'avait pas découragé à aller dans le sens de l'accentuation.

Au-delà de controverses, tout à fait normales – et somme toute limitées en nombre – rappelons-nous que la lisibilité est essentiellement liée à l'accoutumance. Ce qui

signifie que, comme bien d'autres collègues soucieux de la tradition, je m'habitue à cette évolution. Laquelle apparaît naturelle, en dernière analyse. Il est vain, en effet, de s'acharner à argumenter quant à l'esthétique, voire à vociférer tous azimuts... pour une simple question liée à la linguistique.

Roger Chatelain

Guide du typographe, septième édition, 312 pages, 60 francs.
Diffusion Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne. Tél. 021 652 16 77.
Éditeur : AST, Lausanne.
Commande en ligne : www.arci.ch

UNE BELLE POLICE

**Comparaison n'est pas raison, certes.
On rappellera toutefois qu'en France, en 1775,
l'apparition du caractère Didot fit sensation.
Et surtout scandale! Qui, aujourd'hui, s'offusque
en lisant ce style d'écriture typographique ?**

Didot

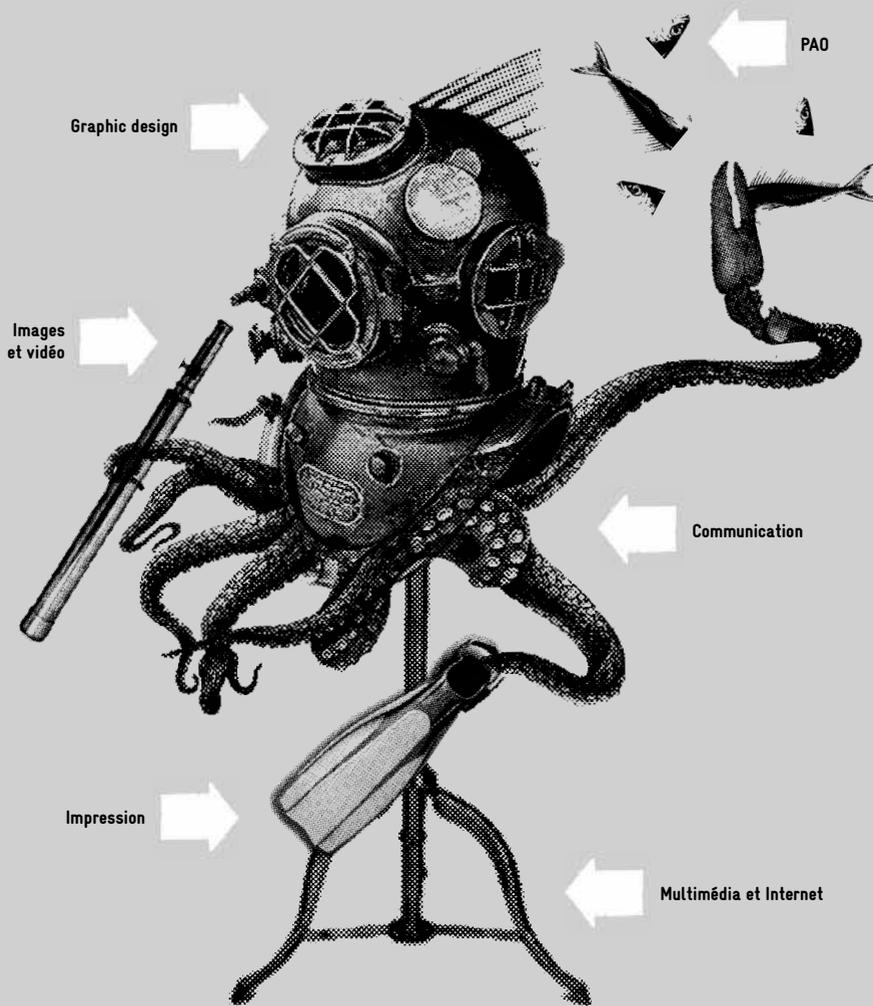
AaBbCcDdEeFf

GgHhIiJjKkLlMm

NnOoPpQqRrSs

TtUuVvWwXxYyZz

1234567890



Métiers de la communication
Cours de perfectionnement professionnel

> p r o c o m >

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

programme des cours sur www.procom.ch

LA BIBLE DU TYPOGRAPHE

est parue

IN LIBRO VERITAS

Le 16 septembre dernier, moins d'une semaine après la disparition du Bâlois Adrian Frutiger, créateur du caractère Univers, nous recevons M. Roger Chatelain, typographe et ancien maître de typographie à l'Érag, auteur de plusieurs ouvrages, notamment le magnifique et très personnel *Rencontres typographiques*, publié par l'Éracom en 2003, ainsi que *La Typographie suisse du Bauhaus à Paris*, paru en 2008 dans la collection *Savoir suisse*.

Il était accompagné de M. Joseph Christe, un de ces correcteurs intraitables à qui vous remettez une page sans fautes et qui vous la rend toute raturée de rouge. M. Chatelain est aussi coauteur de la septième (7^e et non 7^{ème} !) édition du *Guide du typographe* (il en fut le concepteur typographique pour les trois précédentes), publié en fin d'année passée, imprimé par l'Atelier Grand et diffusé par les Éditions Ouverture, le tout au Mont-sur-Lausanne.

La première édition parut en 1943, sous le titre de *Guide du typographe romand*. Le romand tomba quand on s'aperçut qu'une partie non négligeable des ventes se faisaient en France, en Belgique et au Canada. Car le *Guide* est à chaque fois un succès de librairie. Il répond à une nécessité, et ce ne sont pas les correcteurs de *La Nation* qui me contrediront.

Si l'on continue d'utiliser le terme de « typographe », qui évoque plus la composition en caractères de plomb que la saisie numérique, c'est qu'il est pourvu d'une aura professionnelle prestigieuse. Le typographe, c'est le choix du caractère correspondant au message, la cohérence dans la mise en pages, le souci de la lisibilité. C'est le respect des normes, non seulement graphiques et typographiques,

mais aussi orthographiques, et par conséquent grammaticales et donc, finalement, stylistiques. C'est ainsi que, de proche en proche, le métier de typographe est, comme le dit M. Chatelain, « le plus intellectuel des métiers manuels ». Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que les syndicats des typographes ont toujours été à la pointe des revendications sociales : ils n'avaient de problème ni pour les formuler ni pour les imprimer.

Si la littérature consiste pour un auteur à unir le fond et la forme du texte aussi parfaitement que possible, le typographe, par le choix d'un caractère équilibré, d'un papier au riche volume et au blanc accueillant ainsi que d'un miroir généreux en marges, va parachever cette union. En donnant au texte un support matériel à la hauteur de sa beauté, il favorise une lecture plus attentive du texte, une contemplation plus pleine. Au gré du déroulé si différencié d'un Garamond, par exemple, le lecteur module sa lecture, prend son temps, suit plus intimement le rythme du style. Il n'est pas indifférent de lire *La Grande Peur dans la Montagne* dans le Livre de poche ou dans les œuvres complètes éditées par Henry-Louis Mermod.

On aura remarqué au passage que l'adjectif *Grande* prend une majuscule. Je viens de trouver dans le *Guide* que c'est parce qu'il est placé avant le substantif. À l'inverse, on aurait écrit *La Peur panique dans la Montagne*. Il y a dans le *Guide* des centaines de ces règles, et d'exceptions à ces règles, concernant les abréviations, l'usage de l'italique, les signes de ponctuation, les coupures en fin de ligne. Plus de trente pages sont consacrées à l'usage des majuscules et quarante-deux aux particularités orthographiques de tout genre. C'est le drame, on ouvre le *Guide* et on se rend compte (c'est en tout cas vrai pour le soussigné) qu'on ne maîtrise que le plus gros de sa propre langue. On se croyait marcheur au pas sûr et déterminé, on se découvre funambule incertain et vacillant. La lecture du *Guide* n'est certes pas bonne pour l'estime de soi.

Vous étiez-vous déjà avisé (non évidemment) qu'on dit « je vais au Locle », mais « je me rends à Le Vaud » ?

De même qu'il n'y a plus que les horticulteurs pour parler latin, il n'y a plus que les typographes pour maîtriser le français. Face aux Linguistes qui n'aiment rien tant que déconstruire la langue pour prouver leur science, aux esprits utilitaires qui veulent la simplifier au nom des SMS et aux pédagogistes qui cèdent devant l'omniprésence de l'anglais, ce sont les typographes qui tiennent la position. Leur intransigeance ne découle pas du respect obtus d'un règlement ou de la volonté d'exercer un pouvoir sur les écrivains et les journalistes, mais d'une admiration amoureuse pour les infinies subtilités d'une langue dont ils savent qu'elle ne leur appartient pas.

Nuançons : en ce qui concerne le pouvoir, ils l'exercent bel et bien. Feu Henri Calame, qui imprima *La Nation* chez Held et chez Beck, nous a raconté qu'il lui était arrivé de proposer à tel écrivain de modifier son texte en utilisant des mots plus courts ou en coupant une phrase en deux. Ces propositions iconoclastes visaient à empêcher la formation, au haut de la page suivante, d'une ligne isolée (« orpheline ») des plus inesthétiques. En d'autres termes, l'exécutant sommait le créateur de plier la matière du mot à l'esprit du support. En général, paraît-il, l'auteur acceptait.

Le *Guide* expose aussi les règles fondamentales de la composition en allemand, en anglais en italien et en espagnol. En dernière partie, il consacre un long chapitre aux principes typographiques et à la connaissance des caractères. Cet utile pense-bête à l'usage des typographes est aussi, pour le simple lecteur, un apport passionnant à sa culture. Une critique tout de même : dans l'usage romand, on n'accentuait pas les majuscules uniques. Le typographe écrivait, ou plutôt composait « A cet effet... » et non « À cet effet... ». La nouvelle édition du *Guide* s'est ralliée à l'usage français. Nous le déplorons pour des motifs esthétiques, l'accent donnant, comme on le voit, une hauteur démesurée à la majuscule par rapport à la minuscule qui suit.

Dans la foulée, on disputa pour savoir si le Guide devait suivre l'usage ou lui résister. Nous penchions pour le second terme, considérant qu'on ne doit accepter le nouvel usage que lorsque l'ancien pousse à la confusion. Ainsi du terme *médiocrité* : on ne peut pas l'utiliser sans tenir compte de la connotation négative universelle qu'il a prise sous prétexte qu'il ne l'avait pas à l'origine. Pour le reste, le typographe peut bien être cultivé, sensible et tout, il doit être immuable et dictatorial. C'est en tout cas ainsi qu'en ont toujours jugé les rédacteurs de *La Nation*, considérant par principe que le typographe brandissant les tables du *Guide* au-dessus de sa tête a toujours raison.

Olivier Delacrétaz

Article paru dans *La Nation* du 5 février 2016

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

De quelques verbes

Le quotidien *La Liberté* du 10 décembre 2015 a publié sous le titre « L'UDC se félicite de sa clause », une information de l'ATS, dont voici un extrait : « La clause d'exclusion prévoit que l'UDC **exclue** du parti un de ses membres qui accepterait une élection au Conseil fédéral sans être candidat officiel. »

Selon le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, d'Adolphe V. Thomas, **exclure** comme **conclure**, **inclure**, **perclure** et **reclure** s'écrit sans **e** final ou intercalaire (mais avec un **s**) au présent de l'indicatif, au futur et au conditionnel : *j'exclus, je conclus* (et non *j'exclue, je conclue*), *il exclut, il conclut, j'exclurai, je conclurai* (et non *j'excluerai, je concluerai*), etc.

Mais, poursuit ce dictionnaire, on écrit *que j'exclue, que je conclue, etc.*, au subjonctif présent.

Quoique *exclure* et *inclure* soient de la même famille, ils se distinguent, au participe passé, par leur terminaison. Alors qu'*exclu* s'écrit sans **s** au singulier et fait *exclue* au féminin, *inclus* prend un **s** et fait au féminin *incluse*.

Étienne Bourgnon

FRANGLAIS,

quand tu nous tiens!

IDIOME

Les anglicismes ne cessent malheureusement d'augmenter dans la presse romande. Cela dissuade certains lecteurs de poursuivre la lutte pour le maintien de la précision et de la beauté de la langue française. Rien ne saurait cependant nous amener à y renoncer. C'est le pourquoi de ce quarante-neuvième article sur le français.

1. Dans un texte de *La Liberté* du 7 octobre 2015 intitulé « Frappes en Syrie », on pouvait lire le passage suivant : « Jusqu'à la semaine dernière, le **blockbuster** de la guerre dans le Donbass occupait toutes les ondes (en Russie). Mais presque du jour au lendemain, il a fallu changer le thème, détourner l'attention du téléspectateur (environ 80 % des Russes) vers la nouvelle grande cause nationale : la guerre contre l'État islamique. Et depuis une semaine, tous les **talk-shows** et journaux télévisés (...) sont consacrés aux opérations des forces armées russes en Syrie. »

Que signifie le premier de ces anglicismes (blockbuster) ? De très nombreux lecteurs n'auront sans doute pas compris le sens de ce mot. À deux reprises, l'association *Défense du français* a pris position à ce sujet. En mai 2006 (fiche n° 476) : « Cet anglicisme sert à désigner : a) une bombe de gros calibre ; b) un film à gros budget et, par extension, c) une surproduction commerciale. »

En janvier 2009 (fiche n° 508), cette association précisait : « Cet anglicisme, récemment introduit dans *Le Petit Larousse*, désigne : a) une bombe de gros calibre ; b) un film à grand succès... qui fait l'effet d'une bombe. Production à gros budget destinée à produire des profits record. Superproduction. Film ou livre constituant

l'élément moteur d'une production cinématographique ou littéraire. Locomotive. Recomm. off. : grosse machine.»

Comment peut-on utiliser ces informations dans le cas qui nous occupe ? N'est-il pas plus simple d'écrire « ... le **film** de la guerre dans le Donbass... » ?

Quant à talk-show, il signifie, nous dit Alfred Gilder dans *Le Petit Dico franlais-franais* : spectacle de conversation, table ronde, causerie-spectacle, dbat-spectacle, plateau-dbat, mission-dbat, causerie, bavardage, etc. Les **causeries**, **tables rondes**, **dbats** peuvent fort bien convenir dans le cas particulier.

2. Un autre anglicisme figure dans la « Plage de vie » de *La Libert* des 27-28 juin 2015, dont nous extrayons le passage suivant : « Il est 11 h 30, il faut se dpcher, dit Simon. L'agence pour le Pantanal ne vient qu' 12 h 30, mais le **check-out** est  12 h. »

Le mot « check » signifiant contrle, l'on traduira ici « check-out » par **contrle de sortie** ou **retrait des bagages** ( l'aroport) nous dit Alfred Gilder (cf. *En vrai franais dans le texte. Dictionnaire franlais-franais*).

3. Toujours dans le quotidien *La Libert*, en date du 17 octobre 2015, un article repris de *La Libre Belgique* intitul « La Turquie refroidit les Europens » contient le passage que voici : « Lors du Sommet de jeudi, les responsables europens ont notamment prcis la dfinition du rle des fameux **hotspots** qui vont tre tablis en Italie et en Grce. » La traduction franaise est « lieux chauds » ou « points chauds ». En fait, il s'agit ici des **centres d'identification et d'enregistrement** des migrants provenant en particulier de Syrie. Ils permettront de faire le tri entre les personnes pouvant se rclamer du statut de rfugi et ceux qui feront l'objet d'une procdure de renvoi vers leur pays de provenance.

tienne Bourgnon

DES YEUX DE MERLAN FRIT

IDIOME

Au sortir d'une réunion de bureau, parlant d'un nouveau collègue, une amie déclara: «Cet abruti est resté muet comme une carpe et n'a cessé de me regarder avec des yeux de merlan frit!» Toute à sa fureur, elle n'a pas remarqué ses jeux de mots involontaires sur les poissons. Partons à la pêche aux informations sur l'origine de ces expressions: quelques lignes suffiront à vous faire mordre à l'hameçon...

Les poissons, vous en conviendrez, sont en général peu loquaces et leur regard est peu expressif, cela en dépit des progrès fulgurants du génie génétique capable désormais de concevoir des cochons fluorescents. Pourquoi les carpes et les merlans, parmi tant d'autres poissons, ont-ils l'honneur de figurer dans des expressions restées très populaires ?

Muet comme une carpe

Est-ce parce que les carpes sortent souvent la tête hors de l'eau, bouche ouverte, que l'on peut imaginer qu'elles ont envie de parler ? Est-ce parce que ces gros poissons sont très répandus, appréciés en cuisine, faciles à élever dans des bassins ? L'origine de l'expression ne coule pas de source, c'est le moins qu'on puisse dire.

Un peu d'histoire. On élève des carpes depuis le néolithique et, bien plus tard, les moines ont grandement développé la carpiculture, soucieux qu'ils étaient de ne pas voir les chrétiens se jeter voracement sur la viande en période de carême. Si la carpe farcie ou frite est aimée des gourmets, on la retrouve néanmoins dans des expressions peu flatteuses, que le *Dictionnaire historique de la langue française* répertorie ainsi : *faire des yeux de carpe pâmée (ou frite)*, *être ignorant (ou sot ou niais) comme une carpe*, *baïller comme une carpe*, *s'ennuyer comme une carpe*.

Muet comme une carpe s'est dit dès 1612, alors que la plupart des autres expressions sont apparues bien plus tard. Une explication plausible du supposé mutisme des carpes est que, pour se saisir de leur nourriture, elles projettent leur bouche en avant, et cela peut effectivement donner l'impression qu'elles sont sur le point d'articuler quelques mots à notre intention. L'humanité bavarde aime prêter aux animaux ses propres capacités ou réactions : voilà donc de l'anthropomorphisme de carpière, la carpière ou le carpié étant le vivier où les carpes attendent d'être mangées par les bavards gourmands et sans état d'âme qui les observent. Le mot ne figure plus dans les dictionnaires courants, tant il est vrai que les carpières, autrefois présentes dans chaque parc de domaine, sont devenues rares : nous sommes à la triste époque où les consommateurs vont acheter dans les supermarchés des blocs de poisson carré surgelé en mer sur des navires-usines.

Revenons à notre carpe. La bestiole, capable de vivre longtemps dans des milieux pollués, rôdant en silence dans des fonds vaseux, est aussi à l'origine du vif *saut de carpe* des sportifs et d'un instrument ancien à double tranchant appelé *langue-de-carpe* qui était utilisé en armurerie, en



technique et... en dentisterie pour extraire des dents de sagesse de la bouche d'un malheureux patient que la douleur laissait sans voix !

Quant au *mariage de la carpe et du lapin*, il va de soi qu'il n'appelle aucune explication (même au siècle du « mariage pour tous »), tant il est difficile d'imaginer une union possible entre un cyprinidé nageant en eaux troubles et un petit mammifère à grandes oreilles gambadant au soleil dans la luzerne.

Des yeux de merlan frit

Faute de l'entendre s'exprimer oralement, on peut toujours essayer de repérer dans les yeux d'un merlan l'expression d'un sentiment. D'ordinaire, on ne peut pas affirmer raisonnablement que le regard des poissons vivants soit d'une expressivité folle, mais une fois frits, cela ne s'arrange guère, on ne voit plus que le blanc des yeux des bêtes au supplice de la cuisson. Les merlans frits, au début, étaient censés avoir le regard révolté, puis au fil du temps, ce regard est devenu énamouré. C'est du moins le sens actuel de cette délicieuse expression.

Cela dit, même si votre amoureux, lors d'un dîner aux chandelles, vous regarde intensément, il est fortement déconseillé de lui dire : « Oh ! Charles-Édouard, vos yeux de merlan frit me fascinent ! » Votre belle histoire d'amour risquerait de finir en... queue de poisson, et le Charles-Édouard en question, faisant fi d'une éducation familiale pourtant excellente, pourrait bien vous traiter de morue ou de thon. Inutile de *faire la carpe pâmée* (c'est-à-dire de feindre de se trouver mal), cela n'amadouera pas Charles-Édouard. Dans sa famille, on n'a que mépris pour les mijaurées.

Curieusement, on parle souvent de « noms d'oiseaux » quand on profère de peu aimables qualificatifs, alors que les noms de poissons offrent eux aussi de belles possibilités ; quelques exemples : maquereau ! barbeau ! peau de hareng ! gueule de raie !

Au XVIII^e siècle déjà, une personne désagréable pouvait être traitée de merlan frit, quelle que soit l'intensité de son regard. Au début du XX^e siècle, sans doute parce que les acteurs du cinéma muet roulaient des yeux chavirés pendant leurs moments d'extase, l'expression *faire des yeux de merlan frit* s'est popularisée.

Si l'on veut passer l'affaire au peigne fin, il faut ajouter qu'on entend encore parfois dire : « il est chez le merlan ». Non que le quidam dont on parle ait rejoint le malheureux poisson dans sa poêle, c'est d'un coiffeur qu'il s'agit. Autrefois, lorsque les coiffeurs étaient en outre barbiers et perruquiers, ils se trouvaient souvent couverts de talc, en raison de la mode des perruques poudrées. Des esprits taquins les nommèrent alors merlans parce qu'ils étaient de ce fait aussi enfarinés que des merlans prêts à frire.

Mais où sont les carpières d'antan ?

Un brin de littérature, pour finir. Représentons-nous un instant le rêveur Rousseau, flânant dans le parc d'un château ; le voilà qui jette un œil critique sur ses mains salies, et il rapporte joliment :

Nous fûmes à la carpière, où il m'aida à laver mes doigts.

Avec qui se promenait-il ainsi ? Ne comptez pas sur nous pour nous livrer à de coupables indiscretions sur la vie privée d'un grand homme, nous vous laissons le soin de relire les *Rêveries du promeneur solitaire*.

D'autres auteurs sont d'avis que poisson et sentiment ne font pas toujours bon ménage. Ainsi le naturaliste Georges Cuvier évoque-t-il, dans son *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, les conceptions des « savants géologistes » de l'époque sur la formation de la planète :

Un quatrième créa la terre avec l'atmosphère d'une comète, et la fit inonder par la queue d'une autre : la chaleur qui lui restait de sa première origine fut ce qui excita tous les êtres vivants au péché ; aussi furent-ils tous noyés, excepté les poissons, qui avaient apparemment les passions les moins vives.

On le voit, rien n'est simple ici-bas : vous péchez, personne ne vous repêche, alors tâchez de chercher le salut du côté des stoïciens qui vous recommandent de ne pas céder à la passion. Plongez-vous donc dans les œuvres d'Épictète.

Gustave Flaubert, lui, dans *Madame Bovary*, s'exclame tout crûment :

Pauvre petite femme ! ça bâille après l'amour, comme une carpe après l'eau sur une table de cuisine.

Sacré Gustave ! Ce livre lui valut de se faire *engueuler comme du poisson pourri*, d'être traîné en justice pour « outrage à la morale publique et religieuse et aux bonnes mœurs ».

Concluons en constatant que les humains et les poissons se complètent parfaitement bien, selon le philosophe et physicien allemand Georg Christoph Lichtenberg :

Si les poissons sont muets, les poissonnières sont bavardes pour eux.

Dans les albums d'Astérix, la charmante poissonnière Lélosubmarine, épouse du vigoureux et impulsif poissonnier Ordralfabétix, n'est en effet jamais la dernière à commenter les événements qui animent le village d'irréductibles Gaulois où toutes sortes de poissons muets servent de projectiles.

Patricia Philipps

Sources :

Mathias Lair, *À la fortune du pot. Anthologie des expressions d'origine culinaire*, Les Éditions de l'Opportun.

Georges Planelles, *Les 1001 expressions préférées des Français*, Les Éditions de l'Opportun.

Maurice Rat, *Dictionnaire des expressions et locutions traditionnelles*, Larousse-Bordas/Her, 2000.

Henriette Walter, Pierre Avenas, *La fabuleuse histoire du nom des poissons*, Robert Laffont, 2011.

Alain Rey (directeur de publication), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, 2010.

Pierre Oster, *Dictionnaire des citations françaises*, coll. Les Usuels, Dictionnaires Le Robert, 2005.

Paul-Émile Littré, *Dictionnaire de langue française*, Encyclopædia Britannica France Ltd, 1999.

syndicom



syndicom, secteur médias – Section IGE Vaud/Lausanne
Rue Pichard 7, 1003 Lausanne – Tél. 058 817 19 27
Courriel: lausanne@syndicom.ch – Internet: www.syndicom.ch

Un engagement commun, un encadrement personnalisé

BÊTES DE SOMME

IDIOME

Dans la continuité de l'article de Patricia Philipps, et sans concertation, j'ai rassemblé ci-dessous quelques termes désignant les groupes d'animaux. Peut-être moins hilarant que les frasques poissonnières de notre chère Gauloise, mais tout aussi poétique. Je suis tombé sous le charme de deux magnifiques métaphores : le murmure d'étourneaux et la flamboyance de flamants. Et c'est ce qui m'a donné l'envie de continuer mes recherches.

Voici donc d'autres termes bien précis pour désigner ces groupements. Prenons nos amis à nageoires, et nous rencontrons un **banc de poissons, de baleines**. Un banc est un groupement important d'individus de la même espèce qui se déplacent ensemble, sans hiérarchie. Il correspond à un comportement d'agrégation. Le terme *banc* désigne surtout les groupements de poissons, mais par extension, il peut également désigner ceux de crevettes, de calmars, de copépodes, de méduses, etc. Parlons donc de ces calmars qui nagent entre deux eaux : c'est un **nec-ton**, un ensemble d'organismes marins disposant d'une capacité de nage suffisante pour se déplacer contre les courants (petits poissons, quelques crustacés, céphalopodes et mammifères marins). **Une remonte de saumons** se dit d'une bande de saumons attaquant la remontée à contre-courant de la rivière qui les a vus naître. Et pour clore ce paragraphe, espérons ne pas croiser un **gang de requins** (Bernard Madoff, Sepp Blatter, Michel Platini...), une bande aux dents particulièrement acérées...

Chez nos amis de la gent ailée, nous trouvons **une nuée de mouches, de papillons**. La nuée est une multitude de choses, d'animaux, de personnes formant un

groupe compact (comparé à un nuage), et par analogie, **un nuage de sauterelles** ou **un essaim d'abeilles**, bien connus de tous. **Un parlement de hiboux** est à l'image des philosophes grecs qui tenaient souvent séance, le hibou symbolisant la sagesse. **Une colonie de manchots** : à Bienne, il existe un lieu de repos pour divers volatiles qui se nomme la Colonie des cygnes. **Une volée de corbeaux, de moineaux** : ce terme s'emploie pour définir un groupe d'oiseaux de la même espèce. **Une perchée de goglus**. Le goglu est une espèce de passereau noir et blanc au chant très mélodieux. Il a la taille d'un moineau, un bec conique droit et pointu, une queue assez courte et de longues ailes effilées. Et enfin, **la magnifique flamboyance de flamants roses** et **le murmure d'étourneaux** ; pour les yeux, un ballet hypnotique de volatiles, et, pour nos oreilles, un bruissement de milliers de paires d'ailes.

Puis, nous avons de grands classiques : **une nichée de souris, une colonie de scorpions, de fourmis ou de termites. Un troupeau de buffles, d'éléphants, de moutons. Une troupe d'ânes** faisant du théâtre. **Un cheptel** : en général, le cheptel désigne l'ensemble des animaux d'élevage d'une exploitation agricole ou, plus largement, d'une région ou d'un pays (le cheptel est composé d'ovins, de bovins, de caprins, de porcins, d'équins et de volailles). Croiser le chemin d'**une meute de loups ou de chiens** est sans doute une expérience effrayante. De l'ancien français *muete*, groupe de chiens courants dressés pour la chasse. La meute est un groupe de canidés, mais le terme s'applique aussi à d'autres carnivores. Désigne également un groupe de louveteaux dans les mouvements scouts. Plus légère est **une compagnie de perdrix ou de perdreaux**, le perdreau étant le nom donné à une perdrix de l'année. **Une horde** ne s'applique pas à une espèce particulière. *Le Grand Robert* cite une horde de tortues, mais je ne trouve pas cette association très heureuse, les tortues étant plutôt pacifiques. J'ai trouvé « une horde à bec et ongles, battant de l'aile, pillait quelque chose sur les rochers » bien plus significatif pour désigner une bande de mouettes excitées et gouailleuses. Mais le terme *horde* s'applique d'abord à l'humain, à l'image de la Horde d'or, une puissante tribu mongole, et devient ensuite un groupe d'individus malintentionnés : une horde de brigands. Alors, dans la clairière, peut-être vaut-il mieux rencontrer **une harde de cerfs, de daims ou de sangliers**. Étymologie : *herde* vers 1138 ; du francique *herda* ; de l'allemand *Herde* : troupeau.

Parmi les locutions un peu moins usitées, j'ai trouvé **une manade** (du provençal *manado*), c'est-à-dire un troupeau libre de taureaux, de vaches ou de chevaux conduit par un *gardian*, notamment en Camargue. **Un harpail de biches** est une harde de bêtes sauvages. Le mot est ainsi formé du verbe harper (s'empoigner) et du fait que certains animaux ne font que se harper (se battre) pour la dominance du troupeau. Par métaphore,

on emploie un harpail pour une compagnie de mauvais garnements ou de sorcières. Une harpaille de biches est une harde composée exclusivement de biches et de jeunes cerfs. Dans la savane africaine, vous pourrez observer **une fierté de lions**. Notez l'étymologie du mot fierté: du latin *ferus*, sauvage, et, par opposition à apprivoisé, farouche. **Une foule de kangourous**, ces marsupiaux sont assez familiers et vivent en bandes. Chez eux, l'accouplement a lieu toute l'année et, pour obtenir les grâces de la femelle, ils bovent devant une foule d'amateurs de nez cassés. **Une assemblée de babouins** est excessivement bruyante et expressive. **Une échouerie de phoques**: ce terme était à l'origine utilisé pour désigner un endroit propice à l'échouement des navires, l'échouerie fait ici référence à l'endroit où les phoques se regroupent hors de l'eau, surtout dans les périodes de mue ou de reproduction. Plutôt employé comme expression, **un nœud de vipères** est une accumulation de choses mauvaises, de méchancetés, de médisances, mais d'abord, c'est un amas formé par les corps entrelacés de plusieurs vipères.

Et, pour finir, **un panier de crabes**. Je sais, rien à voir avec le reste, mais je n'ai pas pu m'en empêcher. Cette expression est une manière imagée de décrire une équipe où les gens se tirent dans les pattes (de crabes). Apparue dans la première moitié du XX^e siècle, elle reprend l'image des paniers où les pêcheurs entassent les crabes les uns sur les autres, donnant l'impression qu'ils s'entretiennent.

Si vous en connaissez d'autres, vous pouvez m'aider à compléter ma liste: steve.richard@arci.ch

Steve Richard

BILLET DU TRÉSORIER

La situation financière de notre association est bonne en 2015 et nous avons enregistré un bénéfice de 869 fr. 90. Nous avons recruté sept nouveaux membres en 2015 (dont quatre sympathisants) et enregistré les démissions de six membres. Nous vous signalons que les Éditions AST ont pris en charge tous les coûts du site internet largement utilisé pour les commandes du *Guide du typographe*. Nous remercions les membres du comité d'organisation de la 71^e assemblée de l'Archi à Romont qui ont permis par leur travail de prospection d'annonces de limiter les frais de cette assemblée.

Nous avons enregistré le décès d'un membre retraité, Willy Hirsiger, en avril 2015. L'effectif de notre association au 31 décembre 2015 est de 236 membres, dont 55 actifs, 9 membres Archi/AST, 92 sympathisants, 64 retraités et 16 retraités non honoraires. De plus dix-sept personnes reçoivent le *TU* gracieusement.

Nous avons eu le plaisir d'enregistrer un subside durable annuel de 1000 francs offert par la CMID, coopérative d'entraide des employés de l'imprimerie de Lausanne pour compenser les pertes de l'impression du *TU*, assurant ainsi sa pérennité.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement pour le paiement des cotisations pour 2016 :

- membres actifs	Fr. 60.-
- membres sympathisants	Fr. 35.-
- membres Archi + AST	Fr. 35.-
- membres retraités (non honoraires)	Fr. 25.-
- membres retraités honoraires	cotisation libre à bien plaisir
- membres honoraires	cotisation libre à bien plaisir

Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de cette cotisation dans le délai statutaire du 31 mai 2016.

Votre comité essaie d'améliorer les comptes en contrôlant systématiquement les dépenses, puisque les recettes sont en baisse. Les démarches entreprises par Steve Richard n'ont pas permis de trouver de nouveaux annonceurs pour le *TU*.

Michel Pitton, trésorier

LES COMPTES

ARCI

Comptes d'exploitation 2015-2014 et budget 2016

<i>Rubrique</i>	<i>Comptes 2015</i>	<i>Comptes 2014</i>	<i>Budget 2016</i>
Cotisations	7 868.55	8 054.50	8 000.00
Publicité TU	710.00	600.00	600.00
Intérêts de l'exercice	1.55	7.95	55.00
Recettes diverses (CMID)	1 000.00	1 000.00	2 000.00
Total recettes	9 580.10	9 662.45	10 655.00
Assemblée générale	212.00	1 215.00	800.00
Impression TU	4 838.00	5 908.50	5 000.00
Expédition TU	1 379.85	1 756.95	1 400.00
Village du livre	450.00	300.00	400.00
Frais administratifs/imprimés	374.00	–	300.00
Frais de comité	471.50	848.50	500.00
Vérification des comptes	320.00	298.40	300.00
Cadeaux membres honoraires	367.00	68.00	400.00
Frais postaux (hors TU)	–	20.00	–
Frais généraux	71.45	36.75	100.00
Frais CCP et banque	226.40	220.50	250.00
Total dépenses	8 710.20	10 672.60	9 450.00
Bénéfice/Perte d'exercice	869.90	-1 010.15	1 205.00

Comptes de résultats 2015

Recettes	9 580.10
Dépenses	8 710.20
Bénéfice de l'exercice	869.90

Bilan au 31 décembre 2015

<i>Actifs</i>		<i>Passifs</i>	
Caisse	132.70	Capital au 31.12.2015	12 215.20
Compte chèque postal	2 632.00	Bénéfice 2015	869.90
UBS	10 320.40		
	13 085.10		13 085.10

LES MEMBRES DE A À Z

Selon décision du comité, nous ne publions plus la liste des sympathisants ni aucune adresse.

Membres actifs

Abbet Véronique	Chevalley Marie	Favre Daniel
Abd-Rabbo Cécile	Choffat Francis	Fournier Francis
Alborghetti André	Christe Joseph	Fournier Roger
Augiey Marc	Clerc Jacques	Frings Bernard
Aviolat Isabelle	Collet Simone	Füllemann Muriel
Bacuzzi Donald	Corthésy Gaston	Gagnaux Victor
Baillod Lise	Couchevin Renée-Claire	Grandjean Frédéric
Balzer Albert	Couteau Caroline	Glanzmann Jacques
Baudat André	Crittin Gabrielle	Gobalet Élisabeth
Beausire Pierre	Dafflon Bernadette	Graber Béatrice
Benz Bruno	Dagon Jean-Renaud	Grand Jean-Samuel
Berguerand Paulette	D'Andrea Monica	Grandjean Corinne
Bernasconi Roger	Darbellay Claude	Grun Albert
Bigler Yvan	De Munari Roberto	Guerriero Serge
Biollay Charles	Déchaney Bernard	Henneberger Charles
Bloesch Olivier	Déglon Serge	Hertig Michèle
Bochud Georges	Demierre Chantal	Honegger Chloé
Boegli Hélène	Desboeufs Pascal Charles	Huguenin Noël
Bonny Chantal	Devaux Maurice	Jaccoud Michel
Boo Rémy	Diener Eric	Jacquier Alexandre
Bouchard Jean-François	Dolivo Sonia	Jaques Vincent
Bovey Rémy	Donzallaz Michel	Jeanbourquin Gervais
Brandt Colette	Droz Christiane	Jeandupeux Sylvie
Brochellaz Daniel	Dugerdil Roger	Joliat Marcel
Bucheli Barbara	Duriaux Eliane	Jolidon Étienne
Carron Bernard	Duruz Michel	Joly Raymond
Charrière Pierre-André	Fagnoni René	Joudié Fairouz
Chatelain Roger	Fallet Josette	Kneuss Bruna

Krebs Carole
Kohler Michel
Lambert Georges
Lathion André
Léglise Véronique
Leroy Anne
Liardon Robert
Loye Paul-André
Lüthi Pierre
Magenat Patrick
Marquis Jean-François
Martin Marcel
Maternini Guido
Mohn Claire
Monnard Armand
Monnard Jean-Luc
Monnier Claire
Morisod Jean-Daniel
Mustad Christina
Mützenberg Jean-Charles
Mützenberg Jean-Daniel
Nickel Hermann
Niggeler Henri
Niquille Francis-Antoine

Membres d'honneur

Roger Chatelain
† Germaine Vaucher

Membres honoraires

1971

Roger Wannaz

1973

Jacques Glanzmann

1974

Pierre Beausire

1975

Gaston Corthésy

Odiet Marcel
Othenin-Girard Michel
Panchaud André
Passaplan Charly
Payot Alexia
Philippe Jean-Jacques
Philipps Patricia
Pidoux Daniel
Piller Marie-Françoise
Pitton Blaise Michel
Pochon Fabienne
Porchet Bernard
Ramel Edwin
Remion Bernard
Rey Gilbert
Reymond Michel
Richard Steve
Rihs Sonia
Rochat Gisèle
Rossel Bernard
Rossier Catherine
Röthlisberger Michel
Roulet Claude Alain
Schapfl Waldemar

Charly Passaplan

Bernard Porchet

1978

Georges Lambert

1981

Bernard Déchanaz

1982

† René Lelarge

Schindelholz Éric
Schneller Richard
Schorer Anne
Schwerzmann Roger-Claude
Shabbir Ruth
Siegrist Jean-Claude
Silberer Claire
Spichiger Michel
Stalder Danièle
Stauber Thérèse
Stauffer Michel
Talleri Véronique
Tirefort Christian
Unger Maeva
Vallat Catherine
Vallotton François
Verduci Antonino
Viredaz Michel
Wannaz Roger
Weidmann Julie
Werder Michael
Werren Jacqueline
Zahnd Jackie
Zurcher Marc

1984

Roger Chatelain

1985

Roger Bernasconi

Charles Henneberger

Noël Huguenin

Armand Monnard

Roger-Claude Schwerzmann

1987

Jean-François Bouchard

Daniel Pidoux

Eric Schindelholz

Michel Spichiger

1989

Maurice Flück

1991

Jacques Clerc

1992

Claude Alain Roulet

1993

Michel Röthlisberger

1994

Donald Bacuzzi

1998

Albert Balzer

Christiane Droz

1999

Georges Bochud

Michel Jaccoud

2000

Gilbert Rey

2001

Serge Déglon

Marcel Kaehr

Pierre Lüthi

2002

Étienne Jolidon

Jackie Zahnd

2004

Lise Baillod

Joseph Christe

Marcel Joliat

† Germaine Vaucher

2006

Yvan Bigler

Olivier Bloesch

Colette Brandt

Marie Chevalley

† Eric Corpataux

Maurice Devaux

Michel Donzallaz

† Claude-Henri Favre

Michèle Hertig

Guido Maternini

Jean-Jacques Philippe

Edwin Ramel

Gisèle Rochat

Jean-Claude Siegrist

Antonino Verduci

Michel Viredaz

Michael Werder

Marc Zurcher

2007

Chantal Demierre

Michel Duruz

Raymond Joly

Bernard Mauron

Michel Othenin-Girard

Bernard Rossel

Thérèse Stauber

2008

André Alborghetti

Bruna Kneuss

André Panchaud

Claire Silberer

2009

Rémy Boo

Bernadette Dafflon

Francis Fournier

Élisabeth Gobalet

2010

Bernard Carron

Roberto De Munari

Anne Leroy

Jean-Luc Monnard

Hermann Nickel

Blaise Michel Pitton

Waldemar Schapfl

2011

Catherine Vallat

2012

Marie-Claire Büchel

Gervais Jeanbourquin

André Lathion

Marcel Odiet

Christian Tirefort

2013

Marcel Martin

2014

Charles Biollay

Hélène Boegli

Simone Collet

2015

Lise-Marie Eugster

Jean-Daniel Morisod

Jean-Charles Mützenberg

Marie-Françoise Piller

2016

Jean-François Marquis

Jean-Daniel Mützenberg

Patricia Philipps

Danièle Stalder

Michel Stauffer

EXPRESSIONS EXPLIQUÉES

IDIOME

Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles. Découvrons ici quelques expressions de marins...

Le plancher des vaches

Autrefois, on disait « Il n'est rien tel que le plancher des vaches » pour indiquer qu'il y a beaucoup moins de périls à voyager par la terre que par la mer. Cette expression date du XVI^e siècle, et on parlait plutôt à cette époque du « plancher aux vaches ».

Sur leur bateau, les marins marchaient sur un plancher de bois et sur lequel une possible rencontre avec des vaches était rare. C'est par opposition avec leur plancher, normalement situé sur l'eau, qu'ils ont pris l'habitude de nommer la terre ferme comme étant ce plancher où les vaches sont nettement plus faciles à traire et où, après un long séjour en mer, il fait bon revenir.

Une vieille baderne

Cette expression péjorative nous vient de la marine. La baderne désigne une épaisse tresse de vieilles cordes qu'on ne pouvait plus employer autrement. Aujourd'hui, c'est quelqu'un qui n'est plus bon à rien !

Tomber en panne

Comme on pourrait le croire, ce n'est pas du monde de l'automobile que nous vient cette expression. Au XVI^e siècle déjà, on disait « bouter vent en penne » puis « mettre à panne » quand on cherchait à immobiliser un bateau en équilibrant l'effet du vent dans les voiles. De là nous vient également la panne sèche, lorsque l'on immobilisait le navire par le seul moyen du gouvernail sans aucune voilure, par opposition à la panne courante.

Veiller au grain

Ici, le *grain* n'est pas comestible ; ce terme est utilisé dès le XVI^e siècle dans le vocabulaire maritime pour désigner un coup de vent subit, violent et de courte durée, accompagné généralement de précipitations. Aussi était-il important de voir arriver cette tempête pour s'en prémunir : ceux qui *veillaient au grain* étaient particulièrement attentifs...

MOTS CROISÉS

Par Victor Gagnaux

Jouez et gagnez une revue.

Les solutions sont à envoyer à l'adresse du rédenchef.

Horizontal

1. La baleine le tient en haleine.
2. On y chutait à perpétuité.
3. Tissa sa toile dans les étoiles. Service de milice.
4. Lyrique dans « Titanic ». Ne fait belle qu'au pluriel.
5. Vassal médiéval.
6. À bout sans début. Habitant étang.
7. Émise sur la Tamise. On la vire en coming out.
8. Rôtit avec la sati. Rital initial.
9. Est attentif aux détails d'un substantif.
Offrent travail de petite taille.
10. Lance des fleurs.

Vertical

1. Pas bon avec Bond.
2. Exprimaient leur haine asinienne.
Eau donne au polentone.
3. Émerveilles ou ensoleilles.
4. Animal à spirales. Superman pour Foreman.
5. Huma l'air de Miller. Amarrée au Pirée.
6. Ex-cerbère de la famille des Charmilles.
Arturo au trop gros magot à Chicago.
7. Soutirait en forêt. Pour compter ses ronds.
8. Vite rendu et entendu. Gnons de champignons.
9. S'affiche entre hémistiches.
Le non aux minarets narré par Blocher.
10. Noir en zone terrone.

Le gagnant des mots croisés parus dans le N° 206
est M. Michel Kohler, de Delémont.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3								■		
4				■						
5										
6				■		■				
7				■					■	
8		■					■			
9						■				■
10										

Solution du N° 206

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	O	H	A	M	E	D	A	L	I
2	A	P	I	C	U	L	T	E	U	R
3	T	I	S	S	A	I	T	■	C	I
4	R	U	S	■	I	S	■	B	A	S
5	I	M	A	N	S	■	S	I	R	■
6	A	■	I	O	■	E	M	A	N	E
7	R	U	E	Y	■	L	A	I	E	S
8	C	E	N	E	S	■	S	S	■	S
9	A	F	T	E	R	S	H	A	V	E
10	T	A	■	S	I	E	S	T	E	S

**30° Salon du livre
et de la presse**

Du 27 avril au 1^{er} mai 2016,
Palexpo, Genève
www.salondulivre.ch



Rallye

Samedi 4 juin 2016

Fête du livre

Du 26 au 28 août 2016,
Saint-Pierre-de-Clages
www.village-du-livre.ch



Assemblée générale

Samedi 28 mai 2016
Bevaix (NE)

LA DICTÉE QUI REND FOU

Monsieur Lamère a épousé Mademoiselle Lepère.

De ce mariage, est né un fils aux yeux pers.

Monsieur est le père, Madame est la mère.

Les deux font la paire.

Le père, quoique père, est resté Lamère, mais la mère, avant d'être Lamère était Lepère.

Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamère et la mère est Lamère, bien que née Lepère.

Aucun des deux n'est maire.

N'étant ni maire ni mère, le père ne commet donc pas d'impair en signant Lamère.

Le fils aux yeux pers de Lepère deviendra maire.

Il sera le maire Lamère, aux yeux pers, fils de Monsieur Lamère, son père, et de Mademoiselle Lepère, sa mère.

La mère du maire meurt et Lamère, père du maire, la perd.

Aux obsèques, le père de la mère du maire, le grand-père Lepère, vient du bord de mer, et marche de pair avec le maire Lamère, son petit-fils.

Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les Lamère, ne trouvent que le maire et Lepère, père de la mère du maire, venu de la mer, et chacun s'y perd !

Crédit: bescherrelletamere.fr



Paraît quatre fois par année. Abonnement annuel 35 francs.
Sortie du numéro 208 fin juin 2016.

MEMBRES DU COMITÉ

Président

Olivier Bloesch
Ch. des Condémines 5
1422 Grandson
+ 41 24 445 56 10
+ 41 79 652 06 07
olivier.bloesch@arci.ch

Vice-président et trésorier

Michel Pitton
Ch. de Pierrefleur 66
1004 Lausanne
+ 41 79 212 16 13
michel.pitton@arci.ch

Rédacteur en chef

Steve Richard
Ch. du Nord 1
2606 Corgémont
+ 41 78 685 08 99
steve.richard@arci.ch

Secrétaire aux verbaux

Rémy Bovey
Ch. de la Confrérie 22
1800 Vevey
+ 41 79 312 00 48
remy.bovey@arci.ch

DÉLAIS POUR L'ENVOI DES ARTICLES

N° 208/2-2016

Lundi 23 mai 2016

N° 210/4-2016

Lundi 21 novembre 2016

N° 209/3-2016

Lundi 22 août 2016

N° 211/1-2017

Lundi 20 février 2017

IMPRESSUM

Responsable de la publication

Steve Richard
steve.richard@arci.ch

Mise en pages et expédition

Chantal Moraz
chantal.moraz@arci.ch

Impression

Atelier Grand SA
En Budron 20
1052 Le Mont

Design graphique

Nordsix

Polices

Minion, Helvetica Neue

Tirage

400 exemplaires

ZAO WOU-KI



Zao Wou-Ki, Hommage à Picasso, 25.10.64, huile sur toile, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne. Donation Françoise Mercier 2015. © Zao Wou-Ki, 2015. Publishers Zürich.

Fondation Pierre Gianadda

Martigny

4 décembre 2015 - 12 juin 2016

Tous les jours de 10 h à 18 h